

5 KILOMÈTRES : 1^{er} AMAIDAN SALAH MATOU (RASD) MARATHON : 1^{er} J.C. SALVADOR VILLA (ESPAGNE)

Le CIIP se serait-il reconverti en faisant d'Inter-Peuples une revue sportive ? Pas vraiment, mais le "Sahara marathon" a une place tout à fait spéciale. Il est organisé par le gouvernement de la République Arabe Sahraouie démocratique (RASD) afin que l'oubli ne s'installe pas. Cette année il en est à sa dixième édition⁽¹⁾. Une occasion pour vivre le quotidien de ces familles sahraouies réfugiées dans le camp de Smara, exilées depuis trente cinq ans...

Depuis plus d'une génération, l'Algérie loue à la République Sahraouie, pour un dinar symbolique, son sol à l'extrême sud-ouest du pays près de Tindouf, afin d'accueillir les camps de réfugiés. Mais, ne cherchez pas dans les guides touristiques algériens, cette localité de 50 000 habitants, elle n'existe pas ! Ville de garnison militaire, interdite aux étrangers (le car d'un autre âge contourne la ville pour nous amener aux camps) qui se situe à 50 Km de la frontière marocaine, à 2 600 Km d'Alger (soit plus éloignée d'Alger que Paris).

Rappel historique⁽²⁾

En 1976, suite aux accords de Madrid, l'Espagne se retire du Sahara Occidental, immédiatement réoccupé par le Maroc et la Mauritanie. Cette dernière s'en retire en 1979. La République Arabe Sahraouie Démocratique est proclamée par le Front Polisario le 27 février 1976. La guerre qui fait suite à cette occupation débouche sur un cessez-le-feu en 1991 et la mise en place de la Mission des Nations Unies pour le Référendum au Sahara Occidental (MINURSO), dont l'objectif premier est l'organisation d'un référendum d'autodétermination... qui n'a toujours pas eu lieu suite à l'entrave permanente du Maroc, soutenu par les pays occidentaux, en premier lieu la France. Aujourd'hui les trois quarts du Sahara Occidental, d'une grande richesse (phosphate, ressources halieutiques, etc.) sont toujours occupés par le Maroc. Les Sahraouis y subissent des violences policières de tous les instants. Le quart restant, constitué d'un désert aride est libéré. La RASD reconnue par 82 États (principalement du Sud), membre à part entière de l'Union Africaine, siège à l'ONU en tant qu'observateur.

L'organisation "du pays"

De 165 000 à 200 000 Sahraouis vivent dans les camps.

Le territoire est divisé en wilayas qui portent le nom de villes du Sahara occupé : Smara, El Aaiun, Aousserd, Dakhla, ainsi que "27 Février", date de la création de la république. Initiative symbolique pour créer un pont entre les deux parties du monde sahraoui séparé par un mur d'une part et illustrer la temporalité des camps d'autre part.

Chaque wilaya est divisée en six ou sept villes (dairas) dirigées par un préfet, qui comprennent quatre quartiers (barrios), entités administratives avec un maire.

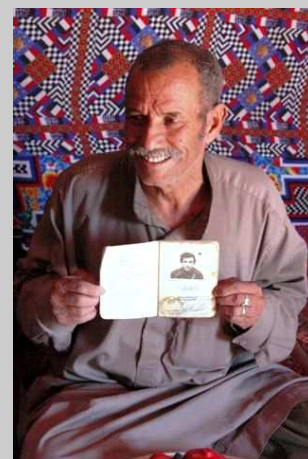
Le secrétaire général du Front Polisario est le chef de l'État⁽³⁾, l'exécutif est constitué par le conseil des ministres et le conseil national sahraoui, assemblée



Sahara marathon 2010 : arrivée solidaire

au rôle législatif et consultatif, est élu au suffrage universel, actuellement composé d'un tiers de femmes. Aucun impôt n'est levé et les finances gouvernementales proviennent de soutiens extérieurs : gouvernements amis (exemple l'Algérie finance la diplomatie), diaspora et quelques riches sahraouis...

« J'ai fui El Aaiun en mars 75 pour me réfugier ici le 1^{er} mai [cachet sur son passeport espagnol], avant que la guerre ne s'officialise avec les Marocains car le conflit était déjà insupportable. Je suis parti, à pied et j'ai laissé tous mes biens ou du moins ceux de ma famille, (mon père était encore vivant) : 95 chameaux, et 160 chèvres. Nous sommes partis en masse, majoritairement à pied, mais également en voitures, surtout les femmes, les enfants et les personnes âgées. J'ai mis plus d'un mois et demi. La nuit, je faisais un abri avec du sable au pied d'un acacias pour me protéger du froid, recouvert d'une couverture. L'eau manquait... Je suis ici à Smara depuis cette époque...
Oui je conserve l'espoir d'y retourner, car on est mort si on ne rentre pas dans notre pays... »



Mouloud S., né le 8 mars 1941

Voyager autrement

"SAHARA MARATHON"

... / ...

La vie quotidienne

Smara, camp de réfugiés d'environ 40 000 habitants. Maisons en terre et tentes cohabitent. Les familles "les plus aisées" possèdent les deux dans une petite concession. Preuve qu'il s'agit d'une solution transitoire pour ce peuple nomade (et au-delà des difficultés naturelles) je n'ai vu que deux arbres auprès d'une habitation. La plantation d'un arbre ne symbolise-t-elle pas l'affirmation de racines là où l'on est ?...

La vie s'égrène dans ce milieu hostile où règnent le sable, le vent, le soleil.



Distribution de nourriture

Sans doute pour se donner bonne conscience, faute de courage politique, la communauté internationale maintient sous perfusion ce peuple. Les distributions de survie rythment les jours... distribution hebdomadaire de farine, de légumes (pommes de terre, carottes, oignons, etc.)... distribution mensuelle d'une bouteille de gaz... distribution tous les quatre à six ans de tissu pour confectionner les tentes... remplissage hebdomadaire d'une citerne familiale d'un mètre cube d'eau... Autre activité quotidienne : nourrir ses bêtes (moins d'une demi-douzaine de moutons et chèvres), qui amélioreront le quotidien lors d'une fête.

Bien sûr au bout de trente cinq ans la vie s'est organisée, mais il n'y a guère d'activité professionnelle, pas d'emplois. Quelques boutiques vendent des produits importés d'Algérie, des taxis permettent de relier un camp à un autre, des maçons confectionnent des briques en banco...

Issues d'une initiative locale ou de la suggestion d'une ONG, le plus souvent adossées à un soutien financier extérieur, des structures ont vu le jour : maison des femmes, école pour handicapés, musée, maison des sports, jardin collectif (dont la récolte est distribuée), bibliobus...

Ici ou là un panneau solaire relie au monde extérieur en permettant de recharger le téléphone portable et de suivre une émission nocturne sur un vieux poste noir et blanc...



École maternelle

La scolarisation se fait de 3 à 13 ans, à travers des écoles maternelles, primaires et collèges. Ensuite, les enfants sont envoyés en pension dans un camp-école et ne reviennent que pour les vacances scolaires. Plus âgés, ils s'en vont étudier dans un pays ami : Algérie, Libye, Cuba...

Certaines familles disposent d'un troupeau de chameaux dans le Sahara libéré. Les hommes s'y rendent parfois. "Nomadisation" particulière puisque les animaux restent là-bas, gardés par des bédouins qu'ils retrouvent par moment...



Distribution de bouteilles de gaz

Et la Minurso dans tout ça ?

Le contingent de l'ONU, va fêter son 20^{ème} anniversaire l'an prochain. Sa mission première - l'organisation d'un référendum d'autodétermination - est toujours lettre morte et l'ONU donne le sentiment que la force peut l'emporter sur le droit !

Le rôle de la Minurso se limite à "aseptiser le quotidien". Actions concrètes ? Dans la wilaya du 27 février elle a créé un centre téléphonique, ainsi les familles peuvent passer une communication de cinq minutes à leurs parents restés dans la zone occupée, trois ou quatre fois dans l'année... De même elle organise très ponctuellement et sous son contrôle, des séjours de cinq jours pour une visite à la famille, « *mais cela ne peut se concrétiser qu'une fois dans notre vie* » (Mariam)

"SAHARA MARATHON"

... / ...

Cet état de fait amène nombre de Sahraouis à dire : « *il vaut mieux arrêter l'intervention de la Minurso, les données seraient plus claires puisqu'elle ne met pas en application les fondements de la résolution. La Minurso est là pour nous faire accepter et maintenir la situation présente* ».

Alors quel espoir ? Lors d'une rencontre, l'ambassadeur sahraoui à Alger nous précise : la décolonisation passe automatiquement par le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. En interne, l'impact de la résistance des Sahraouis dans les territoires occupés est de plus en plus forte. En externe, la pression internationale de certains pays, notamment africains, s'accroît. A la question : « *qu'attendez-vous de la France ?* », il ajoute : tout d'abord qu'elle cesse d'imposer son veto à la demande de nombreux pays d'inclure les atteintes aux droits de l'Homme dans la mission de la Minurso. Par ailleurs, en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, nous attendons tout simplement **qu'elle fasse appliquer les résolutions votées...!** La France ne peut prétendre favoriser la stabilité de la région si elle encourage la transgression du droit international, du droit des peuples et les Droits de l'Homme.



Le Mur avec un poste de guet

Le mur... et son "extension européenne"

Le Maroc a construit un mur de 2 400 Km qui délimite la partie qu'elle occupe de la partie libérée du Sahara Occidental. Au-delà du mur, le sol est truffé de trois à cinq millions de mines.

Initialement ce mur était destiné uniquement à interdire tout passage de Sahraouis. Aujourd'hui le Maroc l'intègre à la lutte contre l'émigration clandestine ce qui lui permet d'en faire financer une partie du coût par... l'Union Européenne. Le Maroc renvoie les migrants arrêtés de l'autre côté du mur. Il a donc aujourd'hui une double vocation ! Selon le rapport S 2005/49 de la Minurso celle-ci est mise à contribution dans le sauvetage des migrants illégaux qui sont abandonnés sans moyen de survie par les Marocains

« J'AI PASSE LE MUR... »

Vers 16 heures. Je suis arrivé dans un oued à 1,5 Km du mur. Je me suis caché sous les arbustes. J'ai attendu la nuit. J'ai vu passer plusieurs fois un soldat marocain armé. J'ai vu aussi des voitures avec beaucoup de soldats. Je réfléchis à comment passer ce mur. J'ai peur. Je pense que les radars pourraient détecter les pièces métalliques, je laisse ma montre et mes pièces de monnaie. Il est 9 h du soir, je me lève et je marche lentement vers le mur, en faisant attention à ne faire aucun bruit, en évitant de laisser des traces.

Je saute sur un mur de briques d'un 1,50 mètre de haut. Puis je rencontre une tranchée. Je descends et remonte de l'autre côté. En face, il y a un mur de sable avec des fils barbelés sur la crête. Je vois une sorte de trou sous les barbelés. J'y passe.

De l'autre côté du mur de sable, il y a des mines. J'ai peur. Je fais des prières pour ne pas sauter sur une mine. Je continue à marcher droit devant moi jusqu'à cinq heures du matin. Je m'endors sous un arbuste du côté nord car le vent vient du sud.

Le soleil me réveille. J'ai faim, j'ai soif. Je n'ai mangé ni bu depuis hier à 18 heures. Il doit être 7 heures. Je reprends ma marche vers l'est, vers une colline à cinq kilomètres environ. Là-haut il y a un poste de garde sahraoui. Les soldats m'observent avec des jumelles depuis 2 Km. Ils me disent de m'arrêter. Ils m'interrogent

- D'où viens-tu ?
- Je viens de Smara (côté Sahara Occidental occupé). Est-ce que je peux avoir de l'eau et à manger ?
- Tiens ! Mais ne bois pas trop parce que tu as très soif
- Merci. Je lui raconte mon aventure

Je pense souvent à ma famille qui est restée là-bas. » (avril 2009)

Témoignage qu'Amdî M.S.,
rencontré durant ce séjour,
a confié à Agirabcd

(Agirabcd est une association de retraités qui intervient dans de nombreux pays ; dans les camps elle organise des cours de soutien au français)

en plein désert et parfois obligés, à leur risque et péril, de traverser le mur et ses champs de mines.

Entre 150 et 200 000 soldats marocains sont mobilisés au Sahara Occidental occupé pour assurer la "sécurité" et le contrôle du mur ; coût estimatif, 4 millions d'euros par jour !

"SAHARA MARATHON"

... / ...



Tentes



Habitations

Quel avenir ?

Depuis 35 ans, la société organise sa survie, mais les conditions d'existence, la sédentarité forcée, ont provoqué dans l'ancienne société nomade des transformations profondes.

La société est matriarcale. Par exemple, la tente appartient à la femme et en cas de séparation elle la conservera et gardera les enfants. Les Sahraouis sont monogames et les divorces ne sont pas rares. Les femmes ont une place centrale. En effet, durant les années de guerre, les hommes étaient au combat et elles assuraient l'ensemble des fonctions (éducation, sécurité...). A leur retour, elles ont maintenu cet engagement. Les hommes sont peu nombreux à résider en permanence (instituteurs, membres de l'administration locale, etc.), car cantonnés dans les régions militaires où nomadisant avec leur troupeau dans la zone libérée.

Dans cette société où le mouvement est inscrit dans la culture, le camp au-delà de la sédentarisation, modifie les comportements. Les relations se nouaient au gré des circonstances et des affinités, les déplacements symbolisaient la liberté, le quotidien signifiait le renouveau permanent. Ici, les données sont figées : même voisinage, absence d'horizon, monotonie du quotidien, vie sous le regard permanent d'autrui, etc. Pour reprendre l'expression de l'anthropologue, Sophie Caratini « *un espace immobile où la place des femmes est ordonnée, les hommes tournent* ». Après 35 années d'exil, les jeunes ne savent plus grand chose de leur passé bédouin et ont perdu leur racine nomade.

Il existe un imaginaire "de l'autre côté" et un espoir enlisé dans le temps qui passe et le quotidien désaxé. L'espoir de partir ailleurs est toujours à vif, rejoindre le reste de sa famille, là où l'on a ses racines et où les conditions de vie sont moins rudes. Alors pourquoi ne pas partir ? La réponse est invariable : ici on est Libre !

Cette "liberté" nous la retrouvons, dans l'hospitalité

souriante, dans l'attention permanente portée à l'étranger, dans la force du regard qui vaut échange, dans la chaleur de la relation naissante.

*Ici il ne pousse ni plante, ni arbre,
mais fleurissent des personnes*
(inscription sur un mur du camp de Smara)

Philippe Savoye



Femmes sahraouies

1/ 820 concurrents de 28 nationalités participent aux quatre compétitions (marathon, semi marathon, 10 et 5 Km) : Sahara Occidental, Algérie, Nigeria, Australie, États-Unis, Grande-Bretagne, Grèce, Venezuela, France, Italie, Espagne, Suède, Allemagne, etc. Compétiteurs sportifs ou défenseurs de la cause sahraouie...

2/ Se référer à l'article "Le Sahara Occidental... une terre et un peuple oubliés" Inter-Peuples n°181 de novembre 2009

3/ Article 51 de la Constitution